

clairement définis, d'une part, les fondements du théâtre et, d'autre part, les composantes de l'identité arabe. Mais le non-dit de ce problème est aussi important : l'obsession d'être les premiers dans le temps, les manifestations de la « pureté », la dimension dogmatique, les conséquences du courant nationalitaire [le mot étant pris ici en référence avec chaque pays arabe, en opposition avec nationalisme qui couvre l'ensemble de l'aire arabe].

La cinquième partie de cette thèse est consacrée aux chemins de l'authenticité (p. 345-517). Sur le plan théorique, doit d'abord être résolue la question de la recherche de la « profondeur perdue » qui renvoie à celle de l'historicité du théâtre arabe. Sur le plan pratique, on voit prôner le retour au patrimoine ou l'étude des caractéristiques du public arabe. C'est à partir de là que les dramaturges arabes peuvent proposer non seulement un modèle, mais aussi une structure de spectacle, sans oublier l'adaptation à l'époque.

Aucun des problèmes concernant le théâtre arabe n'est négligé dans cet ouvrage, sur lequel les chercheurs devront désormais s'appuyer s'ils veulent en comprendre quelque chose. L'analyse est fouillée et repose toujours sur des textes précis. La langue a tendance parfois à tomber dans le jargon d'école et certains paragraphes touffus ont plus de huit pages. Ouf ! Après une bibliographie fournie, l'index permet de recourir aux principales occurrences.

Jean FONTAINE
(IBLA, Tunis)

Aline TAUZIN, *Contes arabes de Mauritanie*. Karthala, Paris, 1993. 15,8 × 24 cm, XVI + 204 p. + 84 p. en arabe.

A. Tauzin, spécialiste de la Mauritanie, nous offre dans un volume de fort belle présentation, un très riche échantillon de la littérature orale en *hassāniyya*, dialecte arabe de Mauritanie, sous forme de vingt-huit contes. Tous ont été recueillis par elle dans les régions orientales de Mauritanie au cours de quatre missions effectuées entre 1981 et 1991 dans les deux Hodh et dans le Tagant.

L'ouvrage comprend trois parties. Deux sont en caractères latins : le corpus de contes suivi d'un glossaire, et la troisième est la version intégrale des contes en caractères arabes.

Dans la partie en caractères latins, la fin de chaque conte est ponctuée par un dessin, en pleine page, réalisé à l'ordinateur (par Bernard, Pascal et Vincent Césari), qui reprend un motif décoratif maure traditionnel.

Pour éviter au lecteur d'être dérouté à la lecture de ces contes, l'auteur lui donne en introduction (p. xi-xiv) les indications indispensables pour se repérer. Elle nous présente les structures fortement hiérarchisées de la société maure traditionnelle, nous permettant ainsi de mieux saisir les renseignements concernant les conteuses et conteurs (p. xii-xiii). Il faut noter que le corpus a été recueilli essentiellement auprès de femmes (sur treize conteurs, deux seulement sont des hommes) dont l'âge varie entre celui de l'adolescence et 60 ans (six sur onze

ont entre 40 et 60 ans); elles appartiennent à des catégories sociales différentes : six d'entre elles à une tribu maraboutique, deux à une tribu guerrière, et trois à un groupe de dépendants; quant aux deux hommes, ils sont âgés d'une trentaine d'années, l'un est membre d'une tribu maraboutique, l'autre d'un groupe de dépendants.

Tout en laissant en suspens la question de savoir si certains groupes de cette société étaient des détenteurs privilégiés de ce type de littérature orale, A.T. essaye de dégager les modes de transmission de ces contes d'un groupe à un autre ou, à l'intérieur d'une famille, d'une génération à une autre (p. x).

Elle définit (p. xi) le mot qui désigne en *hassāniyya* ce genre littéraire, *mrədde*, traduit par « conte » mais qui désigne tout à la fois un récit sapiential, une fable, une histoire, un conte merveilleux, et elle reprend la distinction qu'opère la société maure dans cet ensemble : un premier type regroupe les histoires qui peuvent être contées à n'importe quel moment de la vie quotidienne, elles sont « en contexte » car elles interviennent opportunément dans une conversation, « elles illustrent le propos en train de se tenir »; le deuxième comprend les contes qui ne peuvent être dits que la nuit pendant la veillée, ils relèvent d'un genre littéraire très formalisé du point de vue du thème (genre merveilleux) et du style, avec formules figées d'introduction et de clôture.

A. Tauzin a respecté cette distinction dans la présentation de ces contes tout en les classant aussi par thème. Ainsi, dans la première catégorie, deux « contes pour rire », sept « contes de la sagesse », deux « contes de la ruse des femmes », deux « contes de démons », quatre « contes de forgerons, contes d'esclaves » puis les onze « contes pour enfants » qui sont des contes de la veillée.

Excepté les « contes pour rire », chacune des séries de contes est précédée d'une présentation du thème, des héros, des conditions de narration, qui est aussi une analyse du type de contes introduits.

Chaque conte est présenté en transcription avec sa traduction française en vis-à-vis suivie de gloses en notes. Le mot à mot du corpus n'est pas donné mais la traduction reste au plus près du texte arabe. Lorsque, pour des raisons d'intelligibilité du texte, une traduction ne peut obéir à cette règle, une note explicite le sens et justifie la version française.

Les commentaires en notes sont toujours d'un grand intérêt. A. Tauzin connaît parfaitement la société maure et elle sait mettre à la portée du profane ses analyses de spécialiste chevronnée, rendant ainsi transparente la signification de certains épisodes, voire de tout un conte, qui seraient restés obscurs ou incompréhensibles sans ses éclaircissements. Elle permet ainsi au lecteur de savourer pleinement le charme envoûtant de ce type de littérature, tout en l'ancrant dans la société maure qu'elle nous fait découvrir souvent dans ses moindres détails, puisque certaines notes nous offrent des recettes culinaires, nous décrivent certaines parures, certains soins du corps, explicitent les mots tabous, les formules conjuratoires... Elle porte aussi là les quelques références bibliographiques.

Ces vingt-huit contes sont de longueur variable, de sept lignes à huit pages. Les plus nombreux et les plus longs sont les « contes pour les enfants » (p. 85-178); contes de la nuit, racontés exclusivement à la veillée, ils sont destinés à faire patienter les enfants qui doivent

attendre le retour du troupeau pour boire le lait fraîchement trait des chamelles avant d'aller se coucher, et leur longueur est relative à celle de l'attente du troupeau cette nuit-là.

Le « livre de contes », proprement dit, s'ouvre sur deux « contes pour rire », sortes d'anecdotes d'un humour grinçant dont l'une illustre une situation de quiproquo et d'incommuniquabilité entre les êtres qui prête beaucoup à rire mais aussi à pleurer. Viennent ensuite « les contes de la sagesse », contes édifiants. Trois d'entre eux mettent en scène Deyloul, « le petit guide », secondé d'une de ses sept filles à l'extraordinaire intelligence. Ce personnage surmonte les difficultés par son expérience de la vie, son intelligence et son bon sens, en un mot la « sagesse », *el-hakme*. « La tête de l'âne », conte humoristique, est si populaire que son titre et la phrase leitmotiv sont passés comme expressions figées dans le langage courant (p. 19, n. 3). Les trois autres contes sont des variations sur un même thème; ils illustrent le même propos, résumé par l'adage « Sache que les hommes sont dans leur fourreau ». Parmi ceux-là, « Le jeune homme de Tevraq Zeyne » présente en plus l'intérêt d'être une version contemporaine, il est la preuve que ce genre est encore productif.

Une autre catégorie de contes, ceux de « la ruse des femmes » est féconde, rien d'étonnant à cela puisque, nous précise A. Tauzin (p. 35), ils sont donnés pour des histoires vraies. L'image de l'homme qu'ils nous renvoient n'est pas flatteuse mais celle de la femme est entièrement négative, inverse de celle de l'extraordinaire fille de Deyloul : « Les hommes, malheur à eux, n'ont rien dans la tête, et les femmes, elles sont remplies de malices » (« La femme et la caravane », p. 37). Un de ces contes « La femme et le crachat » rappelle étrangement un épisode du *Roman de Tristan* (XII^e s.), celui du passage du Mal Pas par Iseult et du serment qu'elle fit ensuite au roi Marc son époux⁸.

Les « Contes de démons » nous font pénétrer dans l'univers de la peur ancestrale de l'au-delà.

Avant de nous faire écouter les « contes de forgerons, contes d'esclaves », A. Tauzin nous avertit de la valeur éducatrice et libératrice que revêtent, dans une société aussi cloisonnée, de tels contes : ils mettent en scène des anti-héros, des modèles à ne pas suivre et ils permettent d'entendre ce qui d'ordinaire est tabou.

La catégorie des « contes pour les enfants », la mieux représentée ici, nous fait pénétrer de plain-pied dans le monde du merveilleux, celui « du temps où les animaux parlaient » et où ils figuraient l'être humain (p. 81-82). Certains d'entre eux ont aussi pour héros des êtres humains qui se meuvent dans cet univers magique où le mal est distinct du bien, où les animaux sont doués de la parole, où les montagnes se déplacent, se battent et entendent la langue des hommes (comme dans « L'oiseau vert »); les multiples épreuves à surmonter ont alors valeur de rites initiatiques. Leur sens rejoue, comme le précise A. Tauzin (p. 81), certains contes « de la sagesse ».

8. Dans le *Roman de Tristan* de Béroul (éd. par E. Muret et revue par L.M. Defourques, 1974), Tristan, travesti en lépreux (vers 3566-3576), aide Iseult à traverser le marécage en la portant à califourchon sur son dos (v. 3933-3953), lui per-

mettant ainsi de faire serment au roi Marc de n'avoir eu de contact avec d'autres hommes que son mari et ce lépreux (v. 4201-4213); voir A. Tauzin dans *Littérature orale arabo-berbère* 15, 1984, p. 104.

« Le bœuf qui a accouché », bien qu'il ne soit pas à proprement parler un conte pour enfants, nous est donné, dans cette partie, sous deux variantes, l'une en prose, l'autre en vers. A. Tauzin explique ce classement (p. 96) par le fait que les deux versions, et surtout la deuxième, relèvent de la poésie amoureuse traditionnelle mauritanienne récitée à la veillée, comme les contes pour les enfants.

Le glossaire (p. 183-204) reprend les mots du corpus qui n'ont pas une origine arabe ou dont le sens est différent de celui de l'arabe « classique ». Les entrées sont classées dans l'ordre alphabétique arabe (en commençant par les entrées vocaliques, le *hamza* n'étant pas prononcé à l'initiale), les termes y apparaissent sous la forme que le mot a dans le texte et non selon sa racine. Ce parti pris présente plusieurs inconvénients. En gardant l'ordre alphabétique arabe, il peut décourager le lecteur non arabophone qui devra sans cesse se reporter au tableau de transcription (p. xv) pour se repérer; de plus, l'ordre des dictionnaires arabes est parfois faussé : ainsi trouve-t-on, p. 195 'elk avant 'all. D'autre part, si le classement du terme sous la forme qu'il a dans le texte aurait pu être utile pour un non-arabisant, il est inutile pour un arabisant et surtout, il est pour l'auteur impossible à respecter, à cause de la structure de la langue : ainsi le sens de *twâsi* (p. 12) est, comme il est normal, à l'entrée *wâse*, mais cette forme conjuguée au féminin n'apparaît pas dans le glossaire où le verbe, lui, ne peut être présenté que selon le critère adopté dans les dictionnaires arabes, donc à la 3^e pers. masc. sing. de l'accompli. Cependant on ne comprend pas qu'il faille chercher le sens de l'inac. 3 pl. *yow'âw* (p. 14) sous *wâ'i* (part. act.). Quant à *lâymu* (p. 52), il est impossible pour un non connaisseur de la langue de rapprocher le mot de l'entrée *lâm...* La difficulté est accrue par les inévitables *errata* qui font que *dhaymîs* (p. 92) est dans le glossaire *dahmîs*, que *metxammem* (p. 84) est à chercher, non parmi les très nombreux participes qui remplissent le chapitre M du glossaire mais, sous *txammem...*

La parenté radicale est parfois indiquée ainsi « *tamânûket* (de *mûnek*, *i-*, « mettre à l'aise, installer confortablement ») », mais de nombreux exemples subissent le même sort que *stâhhâm* qui apparaît deux lignes avant *sâhhâm*, sans aucun renvoi de l'un à l'autre.

Enfin de très nombreux mots qui font l'objet dans le corpus d'un renvoi au glossaire ont été omis dans celui-ci. Seule cette partie de l'ouvrage peut prêter le flanc à la critique⁹.

Le manuscrit arabe de Ahmed ould Mohammed El Aqob a été saisi dans le cadre du Projet de coopération franco-mauritanien associant l'Institut mauritanien de recherche scientifique et le ministère des Affaires étrangères français. Il y a une volonté évidente d'utiliser une écriture qui soit la plus phonétique possible. Ainsi ¹ pour la voyelle *u*, on le retrouve donc dans ¹ [u] « et » de même que dans ¹ [uledhe] « son fils (à elle) », mais on a ² pour

9. Signalons quelques *errata* qui se sont glissés dans le texte : p. 71, l. 17 au lieu de : vous-même, lire : vous-mêmes — p. 90, l. 4 au lieu de : *hâh* lire : *hâh* (cf. l. 11 p. 37 en arabe) — n. 3, p. 177 au lieu de : cf. note 10 lire : cf. note 9 et rajouter « La fille au bracelet et la fille au collier », note

12 — p. 25, l. 12 au lieu de : avant qu'on ne t'iae dit, lire : qu'on ne t'ait dit. Signalons aussi que l'emploi systématique en français du subjonctif après « après que » détonne dans une traduction d'une telle tenue.

we et *w-* « et ». Le problème inhérent à la notation en arabe des réalisations vocaliques apparaît pour [e], notée par une *kasra* quand elle correspond à un /i/ et par une *fathā* quand il s'agit de la réalisation de /a/, marque du féminin : ex. p. 37 en arabe : تَكَّتَّ (transcrit *tekke* p. 90) et à l'état construit تَكْتَكْ (tekktek *sic!* p. 90).

Notons aussi que *ez-zolṭān* a toujours pour équivalent dans le texte arabe أَزْلَطَان (et non أَزْلَطَن). Les formes dérivées en *n-* sont toujours écrites précédées de إِ [nžekk] « je me dépêche, je trotte », de même que فِ [f] « dans ».

Précisons toutefois que ces points de détail ne gênent absolument pas la lecture de ces textes par un Mauritanien, comme l'auteur a pu, avec plaisir, le constater.

La belle porte traditionnelle (porte de Oualata, cliché de l'auteur) qui orne la couverture de ce volume nous incite à franchir le seuil du monde merveilleux que recèle l'ouvrage. Ce livre porte à la connaissance d'un très large public une littérature méconnue et il a l'immense mérite de permettre aux arabophones scolarisés de Mauritanie d'avoir un accès direct à leur littérature. De plus, fixer par l'écrit ce riche corpus sauvegarde une partie précieuse de ce patrimoine culturel menacé de disparition rapide (p. xi) par l'avancée d'autres moyens de communiquer la sagesse et l'expérience. Ces qualités ne doivent pas faire passer au second plan les autres intérêts scientifiques de l'ouvrage qui s'adresse aussi aux spécialistes de littérature, aux ethnologues et aux linguistes.

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE
(CNRS, Paris)

Rex Sean o'FAHEY (compiled by), *Arabic Literature of Africa*, volume 1, *The Writings of Eastern Sudanic Africa to c. 1900*, with the Assistance of Muhammad Ibrahim ABU SALIM, Albrecht HOFHEINZ, Yahya Muhammad IBRAHIM, Bernd RADTKE and Knut S. VIKØR. E.J. Brill, Leiden, 1994. [Collection Handbuch der Orientalistik]. 434 p.

Cet ouvrage est le premier d'une série en projet de six volumes, sous la direction conjointe de John O. Hurwick, l'initiateur, et de Rex S. O'Fahey. Il a pour but de fournir, sur l'Afrique saharienne et subsaharienne, un instrument biobibliographique comparable aux recueils de Carl Brockelmann et de Fuat Sezgin. Le découpage géographique prévu pour chaque volume de la série est le suivant : I. Eastern Sudanic Africa to c. 1900, II. Central Sudanic Africa, III. Eastern Africa, IV. Western Sudanic Africa, V. Eastern Sudanic Africa from c. 1900, VI. Western Sahara.

Il a manqué à l'étude de l'Islam et des sociétés musulmanes au sud du Sahara une véritable étape « orientaliste ». Cette entreprise au long cours vise donc à donner aux recherches islamo-africanistes l'appareil de sources qui lui fait encore largement défaut ou qui, du moins, est éparsillé dans des catalogues et inventaires morcelés, partiellement inédits et difficiles